

## Situation des entreprises de l'UES

Les comptes cumulés à fin avril 2019	ER	LE
Publicité régionale commerciale	- 17,50 %	+ 0,78 %
Publicité régionale PA	- 6,16 %	- 7,12 %
Publicité nationale commerciale	+ 50,55 %	+ 51,73 %
Publicité nationale PA	- 94,46 %	- 86,11 %
<b>Total publicité</b>	<b>- 7,91 %</b>	<b>+ 3,18 %</b>
Diffusion	- 1,45 %	- 3,79 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 2 111 K€</b>	<b>- 122 K€</b>

  

Comptes internet cumulés à fin avril 2019	ER	LE
Publicité	873 K€	235 K€
Diffusion web - Autres produits	399 K€	93 K€
<b>Chiffre d'affaires web</b>	<b>1 272 K€</b>	<b>328 K€</b>

**LER.** - En avril, le chiffre de publicité reste en baisse. Pour Christophe Mahieu, l'effet vacances scolaires sur toutes les zones en même temps, conjugué à une conjoncture molle ont joué sur le chiffre d'affaires. Tous les mois, le directeur général emploie les mêmes termes, le même discours... C'est vrai que s'il y avait une régie, les vacances ne tomberaient plus en même temps sur toute la zone de diffusion... Christophe Mahieu poursuit : « *Les chiffres du mois de mai devraient être plus équilibrés* ».

Le résultat d'exploitation (REX) qui affiche un mois d'avril positif à 276 K€ s'explique en partie par le départ de salariés et par le jeu des reprises d'exploitation.

**VOM.** - L'effet recul publicitaire est moins marqué à Vosges Matin. En revanche, la vente au numéro souffre plus. Le résultat d'exploitation termine légèrement en négatif à - 23 K€.

**Web.** - les chiffres pub et diffusion continuent leur progression : 36 % pour VM et 18 % pour ER.

**Effectifs.** - Depuis le début d'année, l'ER a perdu huit salariés. La rédaction paye le prix fort de cette baisse : 12 départs contre 5 arrivées. On est loin des effectifs prévus dans le projet digital first de 2018. « *Ce n'était que des prévisions, on arbitre pour préserver l'équité entre les UG* », répond Christophe Mahieu. **Ou comment justifier une baisse des effectifs.**

## Digital, quand tu nous parles...

**Rédaction : à chacun son rôle.** - Après la rédaction vosgienne, la Franche-Comté vient de basculer dans le monde obscur du digital first. Les rédacteurs ont découvert qu'ils n'avaient plus accès au chemin de fer. « *On touche du doigt le changement majeur* », justifie le directeur général. Et de poursuivre : « *le rédacteur doit s'affranchir du chemin de fer et donc du support pour lequel il écrit* ». Quid des titres de Une et des exergues auxquels les « **producteurs de contenus** » n'ont plus accès ? « *Cela fait partie des points sur lesquels on doit revoir la copie* », avoue Christophe Mahieu.



**Rémunérations des vidéos-diaporamas.** - « *Aujourd'hui, le nombre de sollicitations extérieures pour nos vidéos est mineur et à ce jour, il n'y a pas eu de demande pour les diaporamas* ».

**Oups ! Christophe Mahieu n'a pas compris la question.** On recommence. « *Ah, vous parlez de la rémunération en interne !* ». Et de poursuivre : « *On demande aujourd'hui un certain modèle de contenus. On ne demande pas des choses impossibles aux journalistes. Par exemple, quand les sujets le nécessitent, on produit des vidéos et des diaporamas. On peut supposer que les journalistes et photographes ont obtenu de nouvelles compétences. Comment les valoriser ? Pour moi, cette valorisation de compétences est reconnue par notre lectorat, cela suffit comme rémunération* ».

**Les salariés concernés apprécieront...**

**Publicité : vive le CPM (coût par mille).** – Les commerciaux ont été formés au « coût par mille », un nouveau mode de rémunération digitale qui selon la direction, va faire rentrer la publicité dans le nouveau monde du digital. « *Les tarifs ont été harmonisés au niveau du groupe. La nouvelle politique de vente nous permet d'espérer une augmentation de 30 % du chiffre d'affaires web* », précise Christophe Mahieu.

**Une fois de plus, les élus de l'EstMedia ont affirmé que passer par une régie n'est pas synonyme d'harmonisation...**

### Investissement industriel

**Point sur le financement de la nouvelle roto.** – « *Le dossier a été présenté au Crédit Mutuel qui temporeise actuellement en raison du retard pris sur le budget prévisionnel* », justifie le directeur général.

Pourtant, dans le projet présenté par Philippe Carli, pour « *préserver les revenus du modèle économique historique et développer des nouveaux relais de croissance* », **cet investissement lui paraît indispensable.**

« *Je suis certain que notre actionnaire est dans l'attente de signes* », ajoute Christophe Mahieu.

**Des signes ?** Suite au transfert de l'impression du Républicain Lorrain sur les rotatives de Houdemont, vingt et un départs dont dix suppressions de postes ont eu lieu à l'Est Républicain. Le nettoyage des rotatives a été sous-traité. Les élus de l'EstMedia CGT considèrent qu'ils ont déjà donné beaucoup de signes dans le cadre du « nouveau pacte social » souhaité par Philippe Carli.

Ils pensent plutôt que l'excuse du « retard pris sur le budget prévisionnel », **est un chantage fait aux élus pour acter la mise en place de la régie publicitaire.** « *Non* », affirme Christophe Mahieu. « *Les choses posées au départ restent d'actualité. Je suis comme vous, j'attends avec impatience un outil industriel à la hauteur. A mon niveau, je n'ai pas d'accord de financement, mais je peux vous assurer que l'on ne joue pas avec vous.* »

**Les élus ne jouent pas non plus. Pour eux, l'investissement industriel s'inscrit notamment dans un projet de développement indispensable du chiffre d'affaires.**

### Négociations

La direction a ajouté un point à l'ordre du jour de ce comité d'entreprise. Point concernant une réunion des délégués syndicaux de chaque titre à la **demande de Valérie Noël**, drh groupe, le 6 juin prochain.

« *Notre volonté est d'informer les membres du comité d'entreprise de la tenue de cette réunion dans un esprit de transparence* », précise Christophe Mahieu.



Cette réunion est « *relative aux réflexions sur le projet de négociations sur la mise en place de l'activité des centres de services partagés du pôle presse* », selon l'intitulé de la question.

Les services partagés rassemblent les services qui ne sont pas, selon la direction, « cœur de métier ». **Une définition des métiers et services que l'EstMédia CGT n'approuve pas.**

Pour vos élus, c'est encore et une fois de plus une grande messe pour imposer le « pacte social » voulu par Philippe Carli. Une négociation n'a de sens que si elle est effectuée dans un climat de respect et de confiance entre les interlocuteurs. **Or pour le moment, c'est plutôt un diktat.**

Les élus du comité d'entreprise ont lu la motion annexée à ce tract.

### Dernière minute

#### Conseil d'administration du 29 avril

Un gel des embauches a été annoncé pour l'Est Républicain par Philippe Carli car « *nous sommes en retard sur le budget prévisionnel* ». Pas de quoi rassurer les salariés qui doivent faire face aux projets en cours et à venir.

**Motion des élus du comité d'entreprise de l'UES à la question : « information du Comité d'entreprise sur la réunion Motion des élus du comité d'entreprise de l'UES à la question : « Information du Comité d'entreprise sur la réunion des délégués syndicaux du 6 juin 2019 relative au projet de négociation sur la mise en place de l'activité des centres de services partagés du Pôle Presse » Comité d'entreprise du 23 mai 2019**

La direction a mis à l'ordre du jour du CE ordinaire du 23 mai le point suivant : « *Information du comité d'entreprise sur la réunion des délégués syndicaux le 6 juin 2019 relative aux réflexions sur le projet de négociation sur la mise en place de l'activité des centres de services partagés du Pôle Presse* ».

Les élus du Comité d'entreprise de l'UES s'interrogent sur la nouvelle stratégie qui accompagne la volonté de transformation du représentant du Crédit Mutuel à la tête du pôle presse. Le « dialogue social de qualité tenant compte des spécificités de chaque titre » glorifié par la direction dans les différents documents transmis, devait être la base des discussions tendant vers un nouveau pacte social. Or, cette nouvelle formule verbale censée chapeauter l'ensemble de l'activité presse s'identifie plus à une volonté affichée de destruction des conquêtes sociales.

Pourtant, ces conquêtes (statuts, conventions collectives, accords d'entreprises), n'ont jamais été un frein au développement du groupe. Si tel en avait été le cas, comment alors expliquer que le pôle presse du Crédit Mutuel représente le premier groupe de presse régionale et départementale en France ?

Le démembrement engagé par cette stratégie repose sur la seule logique comptable d'économies d'échelles axées sur « le coût du travail », un moins disant social qui résonne aujourd'hui à l'unisson sur l'ensemble de l'hexagone. C'est tout l'inverse de ce que demandent les salariés de la presse qui revendiquent :

- des emplois stables,
- des évolutions de carrière,
- des organisations optimisées et adaptées à la géographie de nos titres,
- la mise en place d'outils modernes en lien avec notre époque afin de développer nos secteurs d'activité et leurs spécificités.

N'oublions pas qu'en France, pays de la démocratie, la liberté d'expression est la référence. Un organe de presse dans ses composantes participe largement à cette même liberté d'expression. Tous les salariés y ont une place particulière, puisqu'elle est liée à l'information. Les salariés de la presse ne peuvent en aucun cas être enfermés dans cette logique purement comptable alors qu'ils doivent être avant tout des acteurs de cette démocratie et cette liberté d'expression.

Pour les élus du Comité d'entreprise, la situation économique actuelle n'est pas le fait des salariés, mais elle est due aux manquements et contradictions des directions successives.

Pour le représentant actuel du Pôle presse du Crédit Mutuel, Philippe Carli, il faut, pour renforcer (réussir) le projet d'entreprise : « *capitaliser sur la force du groupe et la notoriété de ses marques pour devenir le leader pluri-média de la PQR, reconnu pour la qualité de ses informations et service de proximité, ainsi que de l'excellence de ses équipes* ». Pour les élus, « cette logorrhée verbale » ne suffit pas. Dans les faits, il faut avant tout, des outils modernes pour booster le chiffre d'affaires. La réduction des coûts de main d'œuvre ne va pas de pair avec l'envol du chiffre d'affaires. Ce n'est pas par la casse des statuts que nos entreprises vont retrouver une stabilité économique.

Par conséquent, les élus du Comité d'entreprise demandent la mise en place d'un moratoire sur l'ensemble des projets d'externalisations présentés par la direction. L'urgence n'est pas à la destruction de l'emploi et des statuts mais au développement de nos marques et de nos identités.